

Barème d'honoraire Mojave Real Estate

4 Juin 2026



TRANSACTION - VENTES IMMOBILIÈRES

Les honoraires à la charge du vendeur. Mojave ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Prix de vente	Honoraires maximums
Jusqu'à 319 999 €	7% TTC
De 320 000 à 699 999 €	6% TTC
A partir de 700 000 €	5% TTC

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par MOJAVE en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

MD MOJAVE SARL au capital de 100,00€ enregistrée au RCS de Fréjus 917 671 653. N° TVA : FR62917671653 - Carte professionnelle n° CPI83042026000000015 délivrée par CCI VAR - Adresse : 374 chemin du carry 83310 COGOLIN

Document d'information non contractuel. Conditions modifiables sans préavis.